Herlies

Le Petit Herlilois

LE JOURNAL DE **VOTRE VILLAGE**

Édition **Novembre/Décembre 2020**

VIE MUNICIPALE | VIE DES JEUNES | VIE DES COMMERÇANTS | VIE ASSOCIATIVE

SOMMAIRE

2
VIE MUNICIPALE

- Edito 2
- Charte éthique 3
- Ferme Wicquart 4
- Installation des cuves 4
- Sondage antenne 5
- Un nouveau logo pour Herlies 5

6
VIE DES JEUNES

- Le Conseil Municipal des Enfants est né ! 6
- Coup de pouce jeune citoyen 6
- Les Mercredis récréatifs 7

7
VIE DES COMMERÇANTS

- Association des commerçants 7
- Terre des Weppes 8
- Nico le Cuisto 8
- Le garage à bières 8
- Vracment bien 9
- Cuisine Vagabonde 9
- Vente exceptionnelle avant Noël 9

10
VIE ASSOCIATIVE

- À la rencontre de nos assos 10
- AFOSCH une belle page se tourne 10
- Herlies'Danses 11
- École de musique 11
- Tennis Club d'Herlies 11
- Les Fous du volant 12
- Concours de pêche 12
- Les Jardins familiaux 12
- Semaine verte zéro-déchet 13
- Braderie 2020 13
- Annulation du marché de Noël 13

CHÈRES HERLILOISES, CHERS HERLILOIS,

« Les jours se suivent et se ressemblent » ... malheureusement.

J'ai tout d'abord une pensée pour les personnes atteintes par la Covid-19 et pour les proches, famille et ami(e)s des victimes de cette maladie. Je tiens, à nouveau, à saluer le courage et l'implication des personnels de santé, pour qui les prochaines semaines vont certainement être éprouvantes.

Notre quotidien est à nouveau chamboulé. Le 14 octobre dernier, notre Président de la République Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'un couvre-feu pour la Métropole Européenne de Lille de 21H à 6H, jusqu'au 1er décembre si le Parlement l'y autorise.

Cette disposition a été prise pour « freiner la diffusion du virus, reprendre le contrôle et endiguer la deuxième vague dans laquelle nous sommes aujourd'hui ». Même si cette mesure est difficile à accepter et sans pouvoir juger immédiatement de son bien-fondé, je veillerai à sa stricte application dans notre Village et je demande à chacun de jouer **Collectif** une fois encore.

Collectif pour notre santé et celle des plus fragiles ; **Collectif** pour nos enfants et nos aînés, **Collectif** pour nos artisans et commerçants et notamment nos bars, brasserie et restaurants, qui avaient limité leur perte en ouvrant des terrasses extérieures cet été ; **Collectif** pour nos associations qui, après un forum des associations réussi en nombre d'inscriptions, pourraient en perdre le bénéfice.

Je compte, une nouvelle fois, sur vous pour respecter les gestes barrières que tout le monde connaît aujourd'hui et qui sont plutôt bien appliqués dans le Village. Ne relâchons pas nos efforts néanmoins.
Le dernier Conseil Municipal s'est déroulé, à huis clos, le 25 septembre dernier. Pour vous permettre de suivre les prochains en direct et intégralement, nous réfléchissons à la mise en place de la retransmission vidéo des séances du Conseil. En attendant, l'enregistrement audio de la dernière séance est disponible sur le site internet de la Commune. À la suite de la démission de Francis Hédoire, nous avons eu le plaisir d'accueillir Emilie Loboda en tant que 4ème conseillère de la liste Unis pour Herlies. Bienvenue à elle.

Le Conseil a notamment validé la signature des conventions « Coup de pouce jeune citoyen » pour six jeunes herlilois, le lancement d'un appel d'offres pour renforcer la sécurité incendie et anti-intrusion de nos bâtiments communaux, la signature de contrat de location pour nos matériels d'entretien afin de faciliter le quotidien de notre personnel et d'améliorer les prestations.

Je remercie également l'association ALOHA, avec laquelle nous avons conclu la mise en place des mercredis récréatifs dès le mercredi 4 novembre. Ensemble, nous tiendrons des points réguliers pour juger de la pérennité du service en fonction du nombre d'inscriptions. De belles activités se préparent et je vous encourage à y faire participer vos enfants.

Enfin, nous avons organisé une réunion avec les résidents du camping municipal Le Vert Feuillage pour évoquer son avenir à court et moyen terme. La fermeture annuelle a été fixée au 31 octobre 2020 et son ouverture est prévue le 3 avril 2021. Le personnel technique y réalisera l'entretien, les tailles et l'élagage, pendant trois semaines, au mois de novembre. Le Conseil Municipal se réunira prochainement et se prononcera sur les moyens et procédures à mettre en place pour garantir sa viabilité économique. Une chose est sûre, le résultat déficitaire, souvent constaté par le passé, ne peut plus être supporté par les habitants de la Commune.

Comme vous le voyez, les sujets sont nombreux, j'espère pouvoir, avec les Conseillers municipaux, vous les présenter « physiquement » le plus rapidement possible.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Petit Herlilois et vous apporte tout mon soutien pour les prochaines semaines.

BERNARD DEBEER, MAIRE D'HERLIES

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE UNE « CHARTE ÉTHIQUE DES ÉLUS »

Dans un souci **d'éthique**, de **transparence** et **d'exemplarité**, le Maire et son équipe municipale ont ainsi souhaité doter le Conseil Municipal d'une charte éthique qui fixe le cadre de règles et de bonnes pratiques. Les dispositions de cette charte s'appliquent aux conseillers municipaux, quelles que soient leurs fonctions, dans l'exercice de leur mandat et de leurs représentations dans les divers organismes associés à la Collectivité. **Cette charte a été adoptée à l'unanimité lors du dernier conseil municipal du 25 septembre 2020.**

Charte Éthique des Élus du Conseil Municipal d'Herlies.

Préambule

Le respect de principes éthiques de la part des élus dans l'exercice de leur mandat est l'une des conditions essentielles qui fonde la confiance des citoyens dans l'action de leurs représentants. Conformément à la Loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat, le Maire a souhaité doter le Conseil Municipal d'une charte éthique qui fixe le cadre de règles et de bonnes pratiques. Les dispositions de cette charte s'appliquent aux conseillers municipaux, quelle que soit leurs fonctions, dans l'exercice de leur mandat et de leurs représentations dans les divers organismes associés à la Collectivité.

Article I – Principes généraux

Les élus du Conseil Municipal de la Commune d'Herlies s'engagent à respecter les principes de respect, d'honneur, d'impartialité, de diligence, de dignité, de probité, d'intégrité et d'exemplarité. Ils doivent, dans l'exercice de leur mandat et pour les décisions qu'ils prennent, faire prévaloir l'intérêt public et le bien commun dont ils ont la charge. Ils sont et restent responsables de leurs actes pour la durée de leur mandat devant l'ensemble des citoyens de la Collectivité, à qui ils rendent compte des actes et décisions prises dans le cadre de leurs fonctions.

Les élus du Conseil Municipal de la Commune d'Herlies s'engagent à :

- Participer aux réunions des Conseils Municipaux et aux réunions de préparation de ceux-ci
- Participer aux réunions des organismes et associations dans lesquels ils sont désignés par le Conseil Municipal ou par le Maire,
- Veiller à la confidentialité des informations privées qui pourraient être portées à leur connaissance dans le cadre de leur mandat.

Article II – Conflits d'intérêts

La Loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique définit dans son article 2 le conflit d'intérêt comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction ».
Dans l'exercice de leur mandat, les élus du Conseil Municipal de la Commune d'Herlies poursuivent le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui leur soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

Les élus du Conseil Municipal de la Commune d'Herlies s'engagent à :

- Ne pas postuler aux emplois communaux (personnel administratif et technique) et ne pas permettre à leur conjoint(e) d'y postuler,
- Ne pas répondre aux appels d'offres de la commune et à ne pas permettre aux membres de sa famille d'y répondre dans le cas où l'élu et/ou les membres de la famille seraient gérants ou actionnaires de la société candidate à l'appel d'offres,
- Ne pas donner la priorité à leurs enfants ou proches dans le cadre du recrutement du centre aéré ALOHA. A compétences égales, le directeur du centre aéré et le Conseil d'Administration d'ALOHA choisira sans aval des élus concernés,
- Rendre public tout bien de la commune qui sera mis en vente. Ce dernier devra être affiché chez le notaire et en parution publique. Si un élu est intéressé pour l'acheter, cet(te) élu(e) ne devra en aucun cas s'occuper du dossier,
- Refuser tout cadeau ou tout autre avantage, quelle que soit sa valeur, qui peut influencer leur indépendance de jugement ou l'obliger à une prise de position.
- Ne pas utiliser les locaux (hors salles prévues à cet effet) et le matériel de la Commune (hors matériel prévu à cet effet) à des fins personnelles ou professionnelles.

Compte tenu de la qualité du tissu associatif de la Commune et de son dynamisme, les élus, après en avoir informé le Conseil Municipal, pourront être adhérents ou membres du bureau d'une Association. S'ils sont déjà adhérents ou membres du bureau d'une association, ils devront le faire savoir avant la tenue du premier conseil municipal.
Enfin, quand une délibération, spécifique à l'association en question sera prise en conseil municipal (subventions notamment) l'élu en question ne pourra pas participer au vote.

Article III – Transparence de l'action publique

Les élus du Conseil Municipal de la Commune d'Herlies s'engagent à :

- Rendre publique l'assiduité des Conseillers municipaux aux conseils municipaux,
- Mettre à disposition les documents communicables les plus importants : délibérations, arrêtés réglementaires, comptes rendus et PV des conseils municipaux, audits financiers, budgets annuels, etc.
- Mettre en ligne le montant des indemnités perçues par chaque conseiller municipal et le budget de la Commune.
- Mettre en ligne les frais d'avocats engagés par la commune et les jugements rendus.

Article IV – Participation des citoyens aux décisions locales

Les élus du Conseil Municipal de la commune d'Herlies s'engagent à :

- Associer la population aux décisions par le biais de consultations ou de votations populaires en utilisant, autant que faire se peut, des moyens accessibles et utilisables par tous permettant l'expression du plus grand nombre.
- Garantir l'expression de tous les points de vue lors des procédures permettant aux citoyens de s'exprimer,
- Créer une commission Communication et Démocratie participative, composée d'élus municipaux et de citoyens, s'assurant de la bonne communication des informations et du respect de la prise en compte de l'avis des Herlilois.

AVANCEE DU PROJET FERME WICQUART

Quatre incendies et de trop nombreuses occupations illégales de la ferme en friche ont rendu cet ensemble dangereux et fragile.

Nous avons pris un arrêté en vue de démolir les bâtiments qui menacent de s'effondrer. Pour ce faire, nous avons commandé les diagnostics nécessaires, notamment celui de l'amiante devenu friable depuis que ce site n'est plus entretenu.

Monsieur le Maire a, à deux reprises, rencontré la Société BC Neoximo ainsi que les services de la MEL pour évoquer ensemble l'avenir du site. Un consensus semble émerger ; le projet de 45 logements imaginé en 2017 ne peut plus voir le jour, en l'état, du fait du projet voisin en cours de travaux.

Tout ceci nous a amenés à nous désister des deux procédures pendantes auprès de la Cour Administrative d'Appel.

De nouvelles réflexions seront posées. Elles devront, cette fois ci, s'inscrire dans un contexte global comprenant le crématorium, la zone d'activités de la Maladrerie, la Piscine des Weppes, le projet Vandenbulcke pour lequel, rappelons-le, un recours est toujours d'actualité, et la ferme Wicquart.

INSTALLATION DE 2 CUVES **DE RÉCUPÉRATION D'EAU**

Parce que l'eau est une ressource précieuse, la municipalité a fait installer 2 cuves de récupération d'eau d'une capacité de 15 000 litres chacune aux ateliers municipaux en septembre dernier. Ce qui a permis de récupérer toute l'eau de pluie de ces premières semaines bien pluvieuses d'automne. **Les cuves sont déjà pleines !**
L'eau de ces cuves servira d'une part à arroser les espaces verts du village avec l'objectif d'être totalement autonome et d'autre part, à alimenter en eau les ateliers municipaux (sanitaires + nettoyage des machines).

Coût de l'investissement = 11 827€ HT
Economie annuelle réalisée = 2 729€
Retour sur investissement = 4,33 ans

RAPPEL SONDAGE
ANTENNE COLLECTIVE

IMPORTANT : Si vous habitez clos de l'Abbaye, rue du Pré Monseu, rue de Villemoine, rue des Hauts-Gards ou rue des Tilleuls, alors vous avez reçu, cet été, un sondage concernant votre usage de l'antenne collective (pour l'accès aux chaînes TV). Il avait pour but de répertorier quels étaient les foyers utilisateurs de cette antenne.

Pour rappel, 126 sondages ont été distribués dans les boîtes aux lettres ; seuls 28 foyers nous ont répondu :

- **16** qui utilisent cette antenne avec des difficultés de réception à cause du temps, des coupures inexpliquées, un nombre de chaînes insuffisantes, des interférences...

- **12** qui n'utilisent plus cette antenne et ont donc fait appel à d'autres solutions (antenne individuelle, TV par internet...).

Début 2021, nous prévoyons de démonter cette antenne. Il ne sera alors plus possible aux utilisateurs de l'antenne collective de recevoir les chaînes.

Afin de n'oublier personne, et pour ceux qui n'ont pas encore répondu au sondage, merci de vous manifester en mairie, ou par mail : yolaine-mairie@orange.fr avant le 30 novembre 2020.

UN NOUVEAU LOGO
POUR NOTRE VILLAGE

Dans la dernière édition du Petit Herlilois, la municipalité a souhaité vous faire participer à la conception du nouveau logo de votre village. Parce que la démocratie participative est un des socles du fonctionnement municipal, il était important de laisser libre cours à votre créativité.

Vous avez été nombreux, petits et grands, à vous exprimer de diverses façons, sous forme de croquis, de dessins, de logos informatiques, le tout avec des éléments typiques de notre beau village. Un grand merci à tous pour votre participation, pour votre créativité et pour votre implication dans cette nouvelle conception participative !

Les 14 propositions, que nous avons reçues en mairie avant le 30 septembre, ont été envoyées à l'ensemble des élus qui ont voté pour leurs 2 logos préférés. Ces propositions de logos sont affichées en mairie.

A l'heure actuelle, notre agence de communication travaille sur la base des 2 logos retenus et avec pour inspiration l'ensemble des logos reçus. Vous aurez la possibilité de voter à nouveau via Le Petit Herlilois ou Facebook (1 seul vote sera pris en compte), une fois les logos finalisés.

Le logo définitif vous sera présenté à l'occasion des vœux du Maire en janvier 2021 (sauf contre-indication sanitaire).

UNE PREMIÈRE À HERLIES : LE CME EST NÉ !

Les élections au tout nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) ont eu lieu ce vendredi 9 octobre.

Les enfants de l'école Simone Veil fréquentant les classes du CE1 au CM2, soit 130 élèves ont pu choisir leurs candidats.
Ils ont voté « comme les grands » : isoloir, urne, carte d'électeur, émargement, dépouillement avec un président et des assesseurs,...

À l'issue du scrutin, parité oblige, 5 filles et 5 garçons ont été élus :

au CE1 : Lou et Milo
au CE2 : Zélie et Adrien
au CE2/CM1 : Louise et Alban
au CM1 : Thelma et Florentin
au CM2 : Sarah et Apollon

Un grand merci à TOUS les enfants qui ont respecté les consignes avec sérieux et un grand BRAVO à tous les candidats d'avoir eu le courage de se présenter pour défendre leurs idées.
Nos plus vifs remerciements également à la Directrice, aux enseignantes pour leur collaboration et à Chrystelle pour avoir assuré le bon fonctionnement de ces élections.

À la suite de ce scrutin, le jeudi 15 octobre, le CME a été officiellement installé en présence d'un parent par enfant élu, de Mmes Decoster et Boucq, enseignantes, de Chrystelle et d'élus.
M. le Maire a félicité les enfants élus et a présenté les grandes lignes de ce projet.
Pour parfaire la panoplie de l'élu, chaque enfant s'est vu offrir un tote bag personnel comprenant le matériel nécessaire pour leur mandat (cahier, trousse, etc.).

Première réunion du CME, le mardi 10 novembre à 18h30 : nous sommes tous impatients !

LE « COUP DE POUCE JEUNE CITOYEN » EST LANCÉ !

6 jeunes ont candidaté pour la première édition de notre nouveau dispositif « Coup de pouce jeune citoyen » et nous sommes ravis de les accueillir.

Au tennis, au football, aux festivités du village... Vous pourrez les rencontrer partout ! Vous les avez peut-être même déjà croisés lors de la distribution de ce Petit Herlilois. Camille, Louise, Maena, Olivia et Tess souhaitent passer leur permis alors que Percy aimerait obtenir son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Souhaitons leur bonne chance dans leurs nouvelles missions.

À vous, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations sportives et culturelles, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.
À vous, qui avez entre 16 et 20 ans, il n'est pas trop tard pour postuler. Plusieurs sessions de recrutement auront lieu en 2021.

Alors contactez-nous : coupdepouce.herlies@gmail.com

LOUISE, CAMILLE ET OLIVIA

PERCY, MAENA ET TESS

VIE DES JEUNES

NOUVEAU MODE DE GARDE LE MERCREDI A HERLIES

Suite au sondage effectué en juin dernier, l'Association ALOHA en collaboration avec la Municipalité, proposera les « **mercredis récréatifs** » à compter du mercredi 4 novembre 2020.

L'accueil est ouvert aux enfants de 2 à 11 ans, de 9H à 17H, en journée complète ou en demi-journée et avec possibilité de garderie dès 7H30 et jusqu'à 18h30.

Au programme : activités sportives, grands jeux, jeux de société, ateliers manuels...

Pour toute inscription ou tout renseignement, merci de contacter l'Association ALOHA : aloha.herlies59@gmail.com.

VIE DES COMMERÇANTS

UN NOUVEAU BUREAU ET UN NOUVEAU NOM POUR L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS D'HERLIES

Le 14 juin dernier, s'est tenue l'Assemblée Générale du Club des Commerçants et Artisans d'Herlies Réunis (CCAHR). A cette occasion, un nouveau bureau a été élu et un nouveau nom a été donné à l'association.

Ainsi, ont été élus Harry Pourvoyeur (Harry's travaux) en tant que Président, Delphine Martinez (Vracment Bien) en tant que Secrétaire et Samuel Cocq (Garage à bières) en tant que Trésorier.

Le nouveau bureau a choisi un nouveau nom pour l'association qui se nomme désormais «l'Union Commerciale d'Herlies.»

TERRE DES WEPPES
DÉMÉNAGE

Le magasin Terre des Weppes, fromager-primeur, se rapproche du centre du village et emménagera très prochainement au 25 rue du Pilly (ancien garage Citroën).

Derrière les rideaux, les préparations sont en cours, le gros œuvre va bientôt démarrer et la décoration se peaufine. Dorothée y met tout son cœur et son énergie pour vous accueillir au mieux et au plus vite.

L'ouverture est prévue avant Noël !

NICO LE CUISTO
OUVRE SON MAGASIN

C'était son rêve depuis des années, Nico le Cuisto va ouvrir son propre magasin boulangerie-traiteur en lieu et place de «La baguette d'Herlies» (qui a fermé en septembre). **L'ouverture est prévue la 10 novembre prochain !**

- La boulangerie : grâce à un partenariat avec une bonne boulangerie du secteur, vous pourrez acheter votre pain frais, vos viennoiseries, et vos sandwichs garnis !

- Le traiteur : plats cuisinés, plats en sauce, salades préparées avec des produits locaux.

Vous pourrez également retrouver son food-truck tous les dimanche soir à Herlies qui sera stationné devant son magasin.

Merci à toutes les personnes qui soutiennent Nico le Cuisto dans son projet en participant à sa cagnotte Leetchi : https://www.leetchi.com/c/chez-nico-le-cuisto

LE GARAGE À BIÈRES...
SANTÉ POUR SES 3 ANS !

Déjà 3 ans que Sam et Romain vous proposent une large gamme de bières régionales et belges à un tarif attractif. Une mention spéciale est décernée pour La Herliloise ; une bière blonde très houblonnée issue de leur propre recette secrète et brassée à Bailleul.

Vous pouvez également trouver dans « Le garage » une sélection d'une quarantaine de vins français qui proviennent directement des producteurs. Les connaisseurs apprécieront aussi leur gamme de spiritueux : whisky, gin et rhum de qualité.
Sam et Romain vous conseillent dans vos choix, vous proposent la livraison à domicile et la location de pompes à bière de 20 et 30 litres. Ainsi, les conditions sont réunies pour réussir vos soirées familiales ou entre amis.

Ils ont hâte de retrouver leurs clients pour les dégustations mensuelles du jeudi soir !

VRACMENT BIEN, 2 ANS DÉJÀ !

L'épicerie Vracment Bien fêtera ses deux ans d'existence ce 14 novembre 2020.

Celle-ci propose nombre de produits alimentaires bio ou non en vrac, mais aussi, des produits ménagers, cosmétiques et d'hygiène naturels visant à réduire nos déchets.

L'occasion pour Delphine, sa créatrice, de dresser un premier bilan très positif de ces deux années :
« J'ai commencé avec 380 références et j'en ai aujourd'hui plus de 700 ! ». La fidélité des clients est au rendez-vous et de nouvelles familles se mettent au vrac toutes les semaines. L'utilisation des contenants réutilisés a permis, selon estimation, de limiter l'utilisation d'emballages à hauteur de 900 kg cette année encore.

On redécouvre le goût du bon café torréfié localement, des confitures, miels et thés. Delphine est ravie d'ouvrir la boutique tous les matins pour tisser du lien social, et contribuer, par **nos petits gestes de colibris**, à préserver la planète.

LANCEMENT DE « CUISINE VAGABONDE »

Fred Lamiot vit avec sa famille à Herlies depuis 20 ans, c'est naturellement qu'il y a déposé la domiciliation de sa société « Cuisine Vagabonde ». Le concept est original : un bar vagabond et son mobilier qui peuvent se poser en tous lieux (gîtes, salons, jardins, entreprises...). Autour de ce bar, qui est avant tout un lieu d'échanges et de partages, cuisine de maison, de raison et de saison vous attend. Tout est préparé et cuisiné sur place à la « sauce du jardin ». Des planches bistro peuvent également être livrées à domicile.

Renseignement et actualités :

Fred Lamiot, 03 20 52 09 18
fred@cuisinevagabonde.org
www.cuisinevagabonde.org

Cuisine Vagabonde
BAR ÉPHÉMÈRE

VENTE EXCEPTIONNELLE AVANT NOËL

« Les branchées » nature organisent une vente exceptionnelle le samedi 7 novembre 2020 de 10H à 18H au Salon de Campagne, 28 rue de la Croix à Herlies. Vous y trouverez des créations artisanales, de la décoration d'intérieur et des produits pour prendre soin de vous.

Cette vente aura lieu dans le respect des règles sanitaires et dans la limite de 10 personnes en même temps.

À LA RENCONTRE DE NOS ASSOS

Le samedi 5 septembre se déroulait à la salle Monnet le forum des associations, actrices indispensables de la vie de notre village.

Malgré des mesures sanitaires contraignantes, la quasi-totalité des associations, soit plus d'une trentaine, a répondu présente.

Les nombreux visiteurs ont pu découvrir cette nouvelle édition se présentant dans un format dynamique et convivial, avec un programme rythmé permettant aux associations qui le souhaitaient de mettre en avant leur discipline :

- interventions théâtrales et animées par la troupe des Grommelos,

- leçon énergique et sportive de Taïso par l'association Judo Weppes

- vols de drones et d'hélicoptères par le club d'Aéromodélisme d'Herlies

- représentation de danses de salon par la nouvelle association Herlies'Danses.

Les échanges entre les différents intervenants furent riches et beaucoup ont abouti à de nouvelles adhésions.
Nous remercions les associations d'avoir accepté cette invitation et nous saluons leur volonté de faire perdurer la vie associative et sportive de notre village, mise à rude épreuve par la crise sanitaire.
Dans ce contexte, le pot de l'amitié n'a malheureusement pas pu conclure cette belle matinée.

Merci à tous et à l'année prochaine !

UNE BELLE PAGE QUI SE TOURNE...

Après plus de vingt années de bénévolat et d'investissement au profit des jeunes et des aînés d'Herlies, l'AFOSCH a connu sa dernière Assemblée Générale le 14 septembre dernier. Suite à cette dissolution, Jean-Pierre Sallo, dernier Président de l'association, a tenu à faire don de tout l'équipement restant à la mairie d'Herlies.
Pour rappel, l'AFOSCH c'était le repas des aînés, la soirée Kubiak, la fête de la Saint Sylvestre, le Noël des enfants et bien d'autres choses encore.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont participé à la vie, de près ou de loin, de cette belle association et à sa bonne humeur !

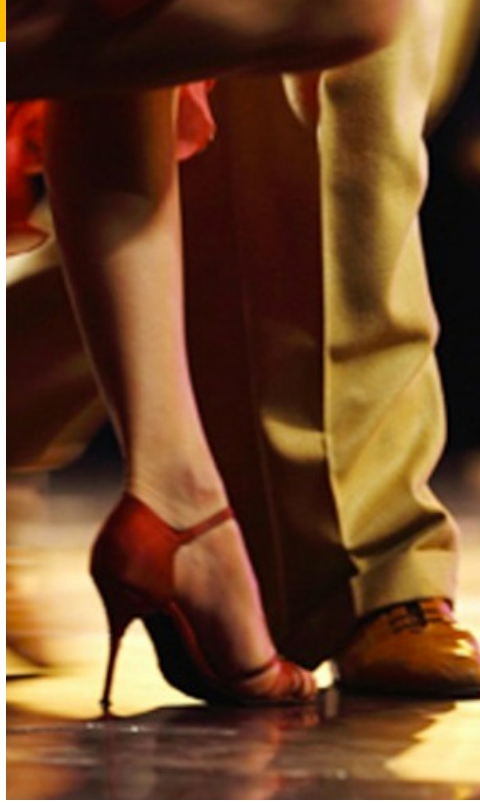

UNE NOUVELLE ASSO À HERLIES : **HERLIES'DANSES !**

La danse est un excellent moyen de se divertir, de prendre soin de votre corps, de votre santé, de mieux coordonner vos mouvements, de développer vos facultés relationnelles ainsi que vos capacités de mémoire et de concentration.

La danse de couple, quel que soit votre âge, vous apportera plaisir, convivialité et vous permettra de vous familiariser avec les pas de base, les différents rythmes et tempos, pour réussir à bouger harmonieusement avec vos partenaires. Grâce à des explications claires et un apprentissage progressif, vous pourrez apprendre le Rock, Chacha, Salsa, Tango Argentin, Chorégraphies de groupe.

Les danseurs Dominique et Philippe, créent une nouvelle association **HERLIES'DANSES** et vous proposent de les rejoindre dans une ambiance sympathique et décontractée, salle Jean Monnet, chaque jeudi soir entre 20h00 et minuit (dans le respect des règles sanitaires).

Pour toute information, merci de contacter Philippe Dalle et Dominique Dermenghem :
herlies.danses@gmail.com.

ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERLIES

L'école de musique a repris ses activités, certes avec un peu de retard afin de mettre en place un protocole contenant le maximum de précautions face à la Covid-19 et avec approbation des autorités compétentes.

Toutes ces activités sont regroupées dans la salle située dans la cour derrière la mairie. Vous pouvez faire confiance à l'équipe d'encadrement qui est motivée pour accueillir enfants et adultes.

Pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter :

HENRI PODEVIN, PRÉSIDENT
06 82 04 76 38

UNE BELLE ADAPTATION DU TENNIS CLUB D'HERLIES CONTRE LA COVID-19

Après une petite éclaircie cet été, nous sommes de nouveau rattrapés par la Covid-19.

Le nouvel arrêté préfectoral du 25 septembre interdisant la pratique du tennis en intérieur pour les adultes, nous a obligés à différer la reprise des cours pour notre public majeur. Ainsi, la pratique en extérieur pour les adultes reste autorisée et les cours enfants peuvent se dérouler normalement. Des places sont toujours disponibles sur certains créneaux et des stages enfants sont proposés à chaque période de vacances scolaires.
En ce qui concerne les compétitions, les championnats régionaux dans lesquels sont engagées 2 équipes (en 55 ans) ont débuté et les premiers résultats sont prometteurs, victoire 4/1 pour nos deux équipes. BRAVO à elles !

Nous espérons que ces compétitions aboutiront à défendre leur titre de Champion des Hauts de France, acquis brillamment l'automne dernier.

La municipalité ayant accédé à notre requête, notre équipe championne en titre peut s'entraîner presque normalement au titre de la pratique des sportifs de haut niveau.
Concernant les compétitions départementales prévues début novembre, elles seront probablement annulées.
Bien que l'avenir semble incertain, il faut plus que jamais rester solidaire, positif et profiter du fait qu'il est possible de pratiquer sur les deux cours extérieurs par temps sec.

N'hésitez pas à contacter le club
au 03.20.29.10.18 ou
par mail : herlies.tennis-club@orange.fr

LES FOUS DU VOLANT,
UNE NOUVELLE SAISON COMMENCE !

Depuis le 14 septembre, le club de badminton a entamé sa saison 2020/2021 bousculée par l'application des différents protocoles issus de la situation sanitaire. Seule la pratique pour les moins de 18 ans est autorisée.

Actuellement le club a suspendu avec regret la pratique adulte. Les deux créneaux du lundi et mercredi accueillent 40 jeunes sur les 7 terrains salle Jean Monnet. Il reste une dizaine de places en catégorie minime cadet, sur le créneau 18h-19h30 du lundi.

Pour tout renseignement, merci de contacter Alain Bouriez au 07 81 88 09 38.

CONCOURS DE PÊCHE À LA CARPIÈRE

Pour la seconde fois, depuis septembre, la Carpière a organisé un concours dans l'ancien étang à truites, transformé en carpodrome. Vous l'aurez compris, dans ce plan d'eau, on n'y pêche exclusivement que des carpes mais, à la canne au coup.

Les 5 et 27 septembre, dix équipes en doublette, se sont affrontées. Toutes étaient animées par l'objectif de décrocher la première place. Les conditions climatiques jouent un rôle essentiel et les participants se souviendront de la seconde épreuve. Ce jour-là, le vent a redoublé d'intensité et la pluie s'est invitée. Les pêcheurs étaient frigorifiés et les carpes ont boudé les esches qui leur étaient présentées.

Le résultat en pâtira et il se prendra sur la journée 335 kg de carpes contre 590 kg trois semaines auparavant. Comme quoi, en matière de pêche, ce qui est valable un jour ne l'est pas le lendemain !

A l'issue des deux concours, des prix ont récompensé les meilleurs. Les organisateurs remercient les commerçants de la commune pour les nombreux lots offerts. D'autres occasions permettront aux pêcheurs déçus de retenter leur chance.

Pour tout renseignement, contacter M. Billaud au 06 82 68 61 53.

PARCELLES DISPONIBLES AUX JARDINS FAMILIAUX

Vous rêvez d'un potager pour cultiver vos fruits et légumes ?

Découvrez les jardins familiaux ! Situés rue du Stade, face au stade Georges Delattre, dans un endroit calme, reposant, dans une ambiance presque familiale...

Si vous voulez en profiter, n'hésitez plus, il reste quelques parcelles disponibles !

Merci de contacter Pierre Dondaine,
Président de l'Association « Les Jardins Familiaux »
Tél : 06.63.83.08.20

SEMAINE VERTE-ZÉRO-DÉCHET 2020 REPORTÉE

Suite aux contraintes sanitaires, les associations « **Les Graines d'Artistes** », « **L'Atelier 119** » et « **HerliesNatur'L** » ont dû prendre, avec la plus grande difficulté, la décision de reporter la Semaine Verte - Zéro- Déchet 2020.

Rien n'est perdu, elles seront à nouveau présentes pour vous montrer les différentes activités et partager avec vous les savoir-faire d'Anne-Gaëlle, Tiphaine et Juliette. Surprise... en mai 2021.

La matinée du dimanche 27, l'opération « Nettoyons la nature » a aussi dû être reportée et sera réorganisée le plus tôt possible.

Merci aux associations H2R et ESW et aux Herlilois(e)s d'avoir répondu présents. La nature a besoin de nous et nous avons besoin d'elle.

Concernant les ateliers Zéro-Déchet, vous avez été nombreux à vous inscrire et à avoir demandé des informations les concernant. Dès que les conditions sanitaires le permettront, de nouveaux ateliers seront reprogrammés pour le plus grand plaisir de tous !

Enfin, un grand merci à la MEL pour son partenariat qui a permis d'offrir des Eco-Cup à tous les enfants et enseignantes de l'école Simone Veil, dans le cadre de la Semaine Verte 2020.

BRADERIE HERLIES 2020

Une braderie placée sous le signe du soleil, du respect des gestes barrières mais surtout de la convivialité !

Dimanche 13 septembre dernier, s'est tenue la traditionnelle braderie de rentrée de l'Amicale Laïque.
C'est sous un grand ciel bleu que la journée s'est déroulée dans le calme, la bonne humeur et le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire, sens de circulation...)
Un GRAND MERCI à tous les exposants et promeneurs pour avoir suivi et respecté le protocole mis en place !
Un GRAND MERCI à la municipalité d'Herlies d'avoir permis l'organisation de cet événement !
Un GRAND MERCI, enfin et surtout, à tous les amicalistes et bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de cette braderie un moment de bonne humeur et de convivialité; sans leur mobilisation elle n'aurait pu se tenir.
Comme toute association, l'Amicale recherche toujours activement de nouveaux bénévoles. Ainsi, si vous souhaitez les rejoindre n'hésitez pas à leur envoyer un message sur notre page Facebook de l'Amicale Laïque d'Herlies.

Nous espérons vous revoir l'an prochain !

ANNULATION DU TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL

Depuis de nombreuses années, le premier dimanche du mois de décembre coïncidait avec un rendez-vous incontournable pour tout le village : Le Marché de Noël. Exposants, buvette et restauration permettaient à chacun de passer un moment convivial.

Cette année, malgré l'envie toujours présente d'organiser cet évènement, le bureau du CALH, en accord avec la municipalité, a le regret de vous annoncer son annulation.

Une décision difficile, prise par les organisateurs qui ont décidé de jouer la prudence, afin de préserver la santé de tous.

Nous vous donnons tous, dès à présent, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus festive.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Rachel TOP, née le 4 Septembre 2020

MARIAGES :

DOMINIK Jordan & BAILLEUL Mélanie
mariés le 5 Septembre 2020

DUBOIS Michel & SCHULZ Thérèse
mariés le 29 Septembre 2020

DÉCÈS :

Louis DARTOIS, décédé le 11 Août 2020

André LIETARD, décédé le 3 Septembre 2020

Nelly BILLAUD veuve DENNETIÈRE, décédée le 3 Septembre 2020

André BERTRAND, décédé le 10 Septembre 2020

Joël FOURMAUX, décédé le 28 Septembre 2020

Madeleine BERTHIER, décédée le 5 Octobre 2020

DU 7 DEC 2020 AU
2 JANVIER 2021

Herlies en lumière

Pour Noël, participez au grand concours de la plus belle maison illuminée.

1er prix : coupon de 100€*
2ème prix : coupon de 70€*
3ème prix coupon de 50€*

*à valoir dans les commerces d'Herlies

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION EN MAIRIE D'HERLIES
A PARTIR DU 16 NOVEMBRE

Herlies

Le Petit Herlilois

LE JOURNAL DE **VOTRE VILLAGE**

Édition **Novembre/Décembre 2020**

Si vous souhaitez publier une information dans **Le Petit Herlilois**, merci de contacter le service communication : **yolaine-mairie@orange.fr**